https://www.francetransactions.com/bourse/fonds/fip-corse-103/fip-corse-des-premiers-remboursements-effectues-encourageants.html

Fip Corse : des premiers remboursements effectués encourageants

- Û Bourse - OPC, Sicav, OPCVM, FCP - FIP CORSE -

Publication date: jeudi 19 septembre 2019

Copyright © Guide épargne et placements pour 2021 - Tous droits réservés

Fip Corse : une réduction d'impôt, mais pas seulement !

Si la majeure partie des investisseurs voient en ces FIP Corse principalement la réduction d'impôt associée, il s'agit avant tout d'un investissement dans les PME de l'île de beauté. La crainte pour le contribuable investisseur, face au tissu économique relativement peu dense de la Corse, c'est que le fonds perdre plus de valeur que le montant de la réduction d'impôt obtenue. Les trois premiers remboursements effectués à ce jour montrent que si les plus-values ne sont pas forcément exceptionnelles, les craintes d'un fiasco financier s'éloignent.

ACG Management / Néoveris Corse 2009 : clôture en plus-values

Du côté de la société ACG Management, spécialiste de l'investissement dans les PME non-cotées en France et en Outre-mer et pionnier des FIP Corse, les nouvelles sont bonnes. La clôture avec une plus-value de Néoveris Corse 2009, en comptant la réduction d'impôt accordée au moment de la souscription, dépasse les 8.8% annuels. La réduction d'impôt accordée en 2009 était de 50%. Ainsi, les souscripteurs recevront un remboursement du capital et d'une distribution de plus-value, pour un montant brut de 530,87 Euros par part A, soit 106,17%* du nominal (hors droits d'entrée, avantage fiscal et prélèvements sociaux).

Les 2 premiers FIP Néoveris Corse 2007 et 2008 ont déjà été remboursés, respectivement à 97% et 104.18% de leurs nominal, sans tenir compte de la réduction d'impôt.

Vatel capital : des plus-values latentes également

Le FIP Kallisté Capital n°2, agréé par l'AMF le 19 septembre 2009, a permis de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu de 50 % du montant de la souscription. La dernière valeur liquidative du fonds, au 30 novembre 2017 était de 111,09 Euros par part A, soit une performance de + 11 % hors avantage fiscal et + 61 % avec avantage fiscal. Un remboursement partiel de 60 Euros par part A sera effectué avant le 30 juin 2018. Le solde sera remboursé en 2019.

Copyright © Guide épargne et placements pour 2021

TABLEAU DE BORD DE LA GAMME FIP KALLISTE CAPITAL

Libellé	FIP Kallisté Capital 2	FIP Kallisté Capital 3	FIP Kallisté Capital 4	FIP Kallisté Capital 5	FIP Kallisté Capital 6	FIP Kallisté Capital 7	FIP Kallisté Capital 8	FIP Kallisté Capital 9	FIP Kallisté Capital 10	FIP Kallisté Capital 11
Année de constitution	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Valeur d'origine Part A	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €
Réduction d'impôt Part A	+50 €	+50 €	+45 €	+38 €	+38 €	+38 €	+38 €	+38 €	+38 €	+ 38 €
Date de la dernière valeur liquidative	31/05/19	31/05/19	31/05/19	31/05/19	31/05/19	31/05/19	31/05/19	31/05/19	31/05/19	31/05/19
Valeur liquidative Part A	49,79 € (+60 €)	106,55 €	87,6 €	98,66 €	95,19 €	94,59 €	96,71 €	93,74 €	90,14 €	99,04
Evolution sur la période	- 1,3 %	+ 3,3 %	+ 0,1 %	- 0,7 %	- 0,8 %	- 0,4 %	- 1 %	- 1,7 %	- 1,9 %	- 1 %
Performance depuis l'origine hors avantage fiscal	+ 9,8 %	+ 6,6 %	- 12,4 %	- 1,3 %	- 4,8 %	- 5,4 %	- 3,3 %	- 6,3 %	- 9,9 %	- 1 %
Performance depuis l'origine avantage fiscal inclus	+ 59,8 %	+ 56,6 %	+ 32,6 %	+ 36,7 %	+ 33,2 %	+ 32,6 %	+ 34,7 %	+ 31,7 %	+ 28,1 %	+ 37 %
Échéance maximale	31/12/19	31/12/20	31/12/21	31/12/22	31/12/23	31/12/24	31/12/25	31/12/26	31/12/27	31/12/27

Fip Corse Vatel Capital / Performances au 30 juin 2019 Â© Vatel Capital

Les performances passées ne préjugent pas de celles à venir.

Avertissement FIP Corse : Il s'agit d'un placement à risques. Votre argent est bloqué pendant plusieurs années à compter de la date de constitution du fonds, sauf cas de déblocages anticipés prévus dans le règlement. La durée de blocage peut aller jusqu'à 10 ans sur décision de la société de gestion. Le fonds d'investissement de proximité, catégorie de fonds commun de placement à risques, est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers. Vous devez prendre connaissance des facteurs de risques de ce fonds d'investissement de proximité décrits à la rubrique « profil de risque » du document d'informations clés pour l'investisseur (DICI) et à l'article 3 du règlement. Enfin, l'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficierez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la société de gestion. Cela dépendra notamment du respect par ce produit de certaines règles d'investissement, de la durée pendant laquelle vous le détiendrez et de votre situation individuelle.

Copyright © Guide épargne et placements pour 2021